



Sans examen



Avec examen



Pas d'admission possible

Conditions d'admission au degré secondaire II (année scolaire 2022-2023)

VALAIS francophone				
Élèves de 11 ^e année écoles publiques	Conditions	Admission en 1 ^{re} année du degré sec. II ⁽¹⁾		
		Maturité gymnasiale	École de culture générale	Formation professionnelle
4 niveaux 1	3 niveaux 1 avec une note ≥ 4			
	Accès après la 10 ^e : 3 niveaux 1 avec une note ≥ 4.5 et 1 niveau 1 avec une note ≥ 4 ainsi qu'une moyenne générale ≥ 4.5 .			
3 niveaux 1 et 1 niveau 2	2 niveaux 1 avec une note ≥ 4 1 niveau 2 avec une note ≥ 5			
	2 niveaux 1 avec une note ≥ 4 1 niveau 2 avec une note ≥ 4.5			
2 niveaux 1 et 2 niveaux 2	1 niveau 1 avec une note ≥ 4 et 1 niveau 2 avec une note ≥ 5 et 1 niveau 2 avec une note ≥ 4.5			
1 niveau 1 et 3 niveaux 2	1 niveau 1 avec une note ≥ 4 et 2 niveaux 2 avec une note ≥ 5 1 niveau 2 avec une note ≥ 4.5			
4 niveaux 2	3 niveaux 2 avec une note ≥ 5 1 niveau 2 avec une note ≥ 4.5			

Note :

(1) Les élèves ne remplissant pas les conditions d'admission pour l'accès au lycée-collège, à l'école de commerce ou à l'école de culture générale peuvent se présenter à un examen complémentaire dans une seule discipline.

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).